

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 02.10.2026
Visible par le public jusqu'au: 02.10.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000024167

Entité de publication



Commune d'Orsières - Service des constructions et de l'aménagement du territoire, Rue de la Commune 3, 1937 Orsières

Demande d'autorisation de construire - Pose de deux panneaux solaires thermiques sur l'extension d'une habitation, Orsières

Titre du projet de construction

Pose de deux panneaux solaires thermiques sur l'extension d'une habitation

Numéro pour consultation eConstruction

19c65bd7

Requérant(e)

Eric Amendola

Auteur(e) de plans

Kilian Amendola

Parcelle

Parcelle 2911, No Folio 110, Lieu-dit Prassurny

Coordonnées

2'575'961 / 1'096'670

Propriétaire

Eric Amendola

Propriétaire

Annette Amendola

Affectation(s) de la (des) zone(s)

ZONE CENTRE VILLAGE

Dérogation(s)

RCCZ article 77 alinéa b

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eConstruction ainsi qu'auprès de l'administration communale, durant les heures d'ouverture officielles, soit du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00.

Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles, dûment motivées, notamment quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées à la Commune d'Orsières, Rue de la Commune 3, 1937 Orsières, le timbre postal faisant foi, ou déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication dans le Bulletin officiel (eBO).

La Commune attire votre attention sur les modalités relatives au délai et à la forme des oppositions et réserves de droit privé, conformément aux articles 57 et 58 de la loi sur les constructions (LC).

Point de contact

Administration communale d'Orsières
Rue de la Commune 3
1937 Orsières

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.11.2026